

1 rue de l'égalité
92220 BAGNEUX
Tél 01 55 58 00 91



RAPPORT D'ACTIVITE 2021
ESAT JEAN CAURANT

ESAT Jean Caurant

2 rue Pablo Neruda
92 220 Bagneux

Directrice : Katia ZEGGANE

Table des matières

I.	PRESENTATION ehs	4
II.	PRESENTATION DE L'ESAT	5
	Points clés	5
	1. Les Missions	6
	2. Les évènements marquants de l'année 2021	6
	Confinement et contexte sanitaire pandémique – du 3 avril au 3 mai 2021	6
	Changement de direction générale d'espérance hauts de seine – Juillet 2021	6
	Départ à la retraite d'Hugues d'Heilly, psychiatre de l'ESAT – Août 2021	7
	Difficultés de recrutement et de stabilisation dans les équipes – fin d'année 2021	7
	Maintien de l'activité et taux d'occupation renforcé	7
III.	LES PERSONNES ACCOMPAGNEES	8
	Points saillants	8
	1. Les personnes accompagnées en 2021	8
	Typologie du public	9
	Profil du public	10
	2. Les admissions	12
	3. Les personnes sorties en 2021	13
	4. L'activité	14
	5. Les modalités d'accompagnement	16
	Types d'accompagnement	16
	Les thèmes d'accompagnement abordés	17
	Les Projets professionnels personnalisés	17
	Les séjours extérieurs	17
	Les activités	18
	6. Le maintien du lien avec les familles et proches	18
IV.	LA DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE	19
	Points saillants 2021	19
	1. L'organisation de la démarche qualité	19
	2. La mise en œuvre du dispositif d'évaluation	19
	3. Le suivi de la surveillance et de la gestion des risques	19
	4. Le suivi de la mise en œuvre des droits des usagers	19
	5. Le plan d'amélioration continue de la qualité - PACQ	20
	La démarche Rétablissement et place de l'utilisateur	20
	La consultation des personnes accompagnées – questionnaire-observatoire	21
	La contribution des personnes accompagnées au nouveau projet associatif d'espérance hauts de seine	23
V.	EQUIPES ET ORGANISATION DU TRAVAIL	24
	Points saillants	24
	1. Le personnel	24
	Les vacances de poste	25

L'absentéisme	25
Concernant les difficultés de recrutement dans le secteur social et médico-social	26
2. Formation des équipes.....	26
VI. MODALITES DE TRAVAIL EN PARTENARIAT	27
Points saillants	27
VII. PERSPECTIVES 2022	28
VIII. RESULTATS FINANCIERS 2021	28
Points saillants	28
ESAT Social.....	28
1. Les charges de personnel	28
2. Autres charges d'exploitation	29
3. Produits de la tarification	29
ESAT COMMERCIAL	29
1. Les charges de personnel	29
2. Autres charges d'exploitation	30
3. Chiffre d'affaire.....	30

I. PRESENTATION ehs

« La valeur de la personne est placée au-dessus de tout. Nous devons lui donner toutes les chances d'exister, d'aller au bout d'elle-même dans ses choix, dans sa dynamique, dans ses réseaux de relations » - Projet associatif

Espérance hauts de seine, association affiliée à l'UNAFAM, intervient auprès des personnes en souffrance psychique depuis près de 40 ans. Elle s'appuie sur les valeurs fortes de l'espoir, en plaçant la personne accompagnée dans une dynamique de croissance portée par la projection vers un aller mieux et une vie satisfaisante, au regard des critères qu'elle se fixe pour elle-même.

Elle a développé son expertise par des projets traditionnels du secteur du handicap et des projets innovants au moment de leur développement, en proposant des services et établissements en regard des besoins des personnes en souffrance psychique :

- ESAT couvrant 3 ateliers : Tertiaire, Restauration et Espaces Verts – 55 personnes – à Bagneux
- Foyer d'hébergement Jean Caurant – 54 personnes – à Bagneux
- Foyer d'accueil médicalisé (FAM) La fontaine des vœux – 32 personnes – à Bagneux
- SAMSAH – 65 personnes – à Nanterre et Bagneux
- SAVS – 52 personnes – à Bagneux et Nanterre
- 2 résidences accueil – 38 personnes – à Malakoff et Suresnes
- 14 appartements associatifs – 29 personnes – à Bagneux, Bourg la Reine, Courbevoie, Nanterre, Villeneuve la Garenne, Clichy, Levallois-Perret
- Convention de gestion de 4 Groupes d'entraide mutuelle (GEM) – 120 adhérents – à Boulogne, Sèvres, Clichy et Asnières

En capacité à se renouveler et repenser son action auprès du public, l'association conduit des changements importants, en :

- initiant une démarche d'actualisation de son projet associatif,
- axant son intervention auprès des personnes par une démarche de Rétablissement,
- accompagnant ses équipes dans une évolution de leurs pratiques,
- anticipant la démarche d'évaluation continue de la qualité des actions qu'elle conduit.

espoir hauts de seine souhaite rendre opérant un accompagnement plaçant chaque personne accompagnée au cœur de son projet de vie, en soutenant son discernement favorisant sa capacité de décider pour elle-même et de poser ses choix. Il s'agit également d'accompagner la mise en œuvre de ces choix, par l'accès aux ressources nécessaires, et par le soutien aux d'opportunités de se réaliser. Cela suppose que nos services soient organisés de manière à ce que cette inclusion sociale soit possible et s'appuient notamment sur l'expression des personnes accompagnées, recherchée dans les échanges quotidiens et avec l'appui d'un questionnaire de satisfaction en novembre 2021.

II. PRESENTATION DE L'ESAT

Points clés

- ✓ Maintien de l'activité de l'ESAT malgré le contexte sanitaire
- ✓ Difficultés importantes de recrutement du personnel d'accompagnement des travailleurs
- ✓ Progression du taux d'occupation pour la 3^{ème} année consécutive

L'ESAT Jean Caurant est un Etablissement ou Service d'Aide par le Travail, il relève du secteur médico-social et depuis 2013, il est agréé pour accompagner 55 travailleurs souffrant de troubles psychiques.

L'ESAT accompagne vers l'emploi des travailleurs handicapés, souffrant de troubles psychiques, à travers **3 domaines de professionnalisation** :

- la **restauration** (cuisine et service),
- le **jardinage et l'entretien des espaces-verts**,
- les **métiers du tertiaire** (accueil, standard, bureautique et travaux administratifs).

Les travailleurs sont encadrés dans leurs apprentissages des différents métiers par 5 moniteurs d'ateliers et 1 chef de service de la restauration. Leurs démarches professionnelles et leurs projets sont accompagnés par une cheffe de service Insertion et une chargée d'insertion.

Les horaires d'ouverture de l'ESAT diffèrent en fonction des ateliers et des services administratifs :

- Le secrétariat de direction est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30
- Le pôle insertion est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

Les ateliers de l'ESAT sont ouverts selon leurs besoins propres :

- La restauration du lundi au vendredi de 8h30 à 20h30 et du samedi au dimanche de 9h30 à 20h30
- Les jardins-espaces verts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 – fermé un vendredi de sur 2
- Le tertiaire du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 – fermé un vendredi de sur 2

Tout au long de l'année 2021, l'ESAT Jean Caurant a accompagné 92 personnes et 11 329 journées de travail ont été réalisées.

	2019	2020	2021
Nb de personnes accompagnées présentes au 31/12	73	76	58
Nb total de personnes accompagnées sur l'année	91	91	92
Nombre de jours réalisés	9 983	10 520	11 329
Nombre de journées théoriques	12 375	12 375	12 375
Taux d'occupation	80,7%	85,0%	91,5%

1. Les Missions

L'ESAT du Centre d'Insertion Sociale et Professionnelle (CISP) a été créé en 1984 pour favoriser l'insertion professionnelle des malades psychiques, lors d'un parcours d'insertion de 2 à 3 ans environ.

Le CISP Jean CAURANT est le premier établissement non médicalisé qui accueille des personnes touchées par des maladies psychiques sévères (psychoses de l'âge adulte) et qui propose un parcours de réentraînement au travail dans l'optique d'une insertion professionnelle en milieu ordinaire.

L'ESAT du Centre Jean CAURANT est à la fois un ESAT proposant un emploi protégé et un dispositif d'insertion conduisant les personnes qui lui sont adressées à envisager un projet de vie structuré par l'emploi.

Concrètement, l'ESAT permet aux personnes qui peuvent en exprimer, par tous moyens, la motivation de stabiliser leur adaptation et d'améliorer leurs compétences dans le travail. L'insertion en milieu ordinaire est visée, tant à travers l'organisation du dispositif d'insertion que dans l'accompagnement à la recherche d'emploi. Le milieu de travail protégé est privilégié, lorsqu'il apparaît que le type d'emploi en milieu ordinaire peut contribuer à augmenter des tensions personnelles susceptibles de déstabiliser les troubles psychiques.

Les moyens mis en œuvre pour parvenir à ces objectifs :

- L'accompagnement des personnes : accompagnement personnalisé tant dans les apprentissages des métiers que dans l'insertion professionnelle ;
- La mise en situation individuelle dans les activités de production et de commercialisation, des stages en entreprises ou en contrat de mise à disposition auprès d'entreprises partenaires.

L'association ehs a signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) le 21/12/2018 avec effet au 1er janvier 2019. Les objectifs déterminés portent : sur la stratégie et l'ancrage territorial, la performance en terme d'activité et l'évaluation de la réalisation des objectifs. Si l'atteinte de ses objectifs a été ralentie par la pandémie de la COVID-19, l'ESAT a maintenu son activité pendant cette période, et

2. Les évènements marquants de l'année 2021

Confinement et contexte sanitaire pandémique – du 3 avril au 3 mai 2021

Un confinement national a été annoncé suite à la pandémie de la COVID. L'ESAT n'a pas fermé durant cette période, l'Agence régionale de Santé (ARS) n'ayant pas donné de consigne de fermeture contrairement à 2020. Néanmoins, des aménagements et organisations adaptés ont été mis en place (roulement de groupe / atelier pour limiter le nb de travailleur en présentiel...).

Changement de direction générale d'espérance hauts de seine – Juillet 2021

L'association EHS a changé de direction générale en juin 2021, suite au départ en retraite de Jean-Philippe Sorriaux. Une poursuite des projets en cours a été assurée par la nouvelle directrice générale, avec une évolution vers de nouveaux projets.

Départ à la retraite d'Hugues d'Heilly, psychiatre de l'ESAT – Août 2021

Après plus de 25 années auprès des travailleurs handicapés de l'ESAT, Hugues d'Heilly, médecin psychiatre est parti à la retraite à la fin de l'été. Les difficultés de recrutement amènent le service à être sans médecin psychiatre depuis. L'équipe s'appuie sur les Centre médico-psychologiques pour combler ce manque.

Difficultés de recrutement et de stabilisation dans les équipes – fin d'année 2021

Le pôle insertion s'est affaibli par le départ en août de la chargée d'insertion puis en octobre de la cheffe de service insertion. Le poste de chargée d'insertion est resté vacant durant 4 mois, le poste de chef de service pendant les derniers mois de l'année.

L'atelier Restauration a eu 2 postes de moniteurs d'atelier vacant quasiment toute l'année, remplacés par des intérimaires. Si la production a pu être assurée, l'intervention d'intérim ne permet pas un travail de qualité dans l'accompagnement et la stabilité nécessaire aux travailleurs. L'atelier Jardin-espaces verts a été dans la même situation suite au départ du moniteur en mars 2021, et ce jusqu'à la fin de l'année 2021.

Maintien de l'activité et taux d'occupation renforcé

Tout au long de l'année 2021, l'ESAT Jean Caurant a accompagné 92 personnes et 11 329 journées de travail ont été réalisées :

- 10 971 journées réalisées
- 358 journées de stage d'immersion au sein de l'ESAT

Si la crise sanitaire n'a pas eu d'impact direct sur l'activité interne de l'ESAT, elle n'a néanmoins pas permis de proposer aux travailleurs autant de périodes d'immersion en entreprises ou de contrats de mise à disposition en entreprise qu'avant la crise. Les entreprises ont moins eu recours aux travailleurs de l'ESAT, leurs locaux étant partiellement fermés pendant l'année. De même pour les mises à disposition en restauration, la fermeture sur près de 6 mois en 2021 des restaurants n'a pas permis aux travailleurs de l'ESAT d'évoluer en immersion professionnelle.

Néanmoins, l'ESAT a notablement renforcé son activité sur les 3 dernières années (+ 1 346 journées réalisées entre 2019 et 2021 ; + 13%).

Il a amélioré son taux d'occupation, atteignant 91.5% en 2021, permettant ainsi l'accès à l'ESAT à plus de travailleurs qu'auparavant (+ 10.9% en 3 ans).



III. LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Points saillants

- ✓ 92 travailleurs accompagnés
- ✓ Plus de 91% de taux d'occupation

Nb personnes accompagnées entre le 1/1/21 et le 31/12/21 :

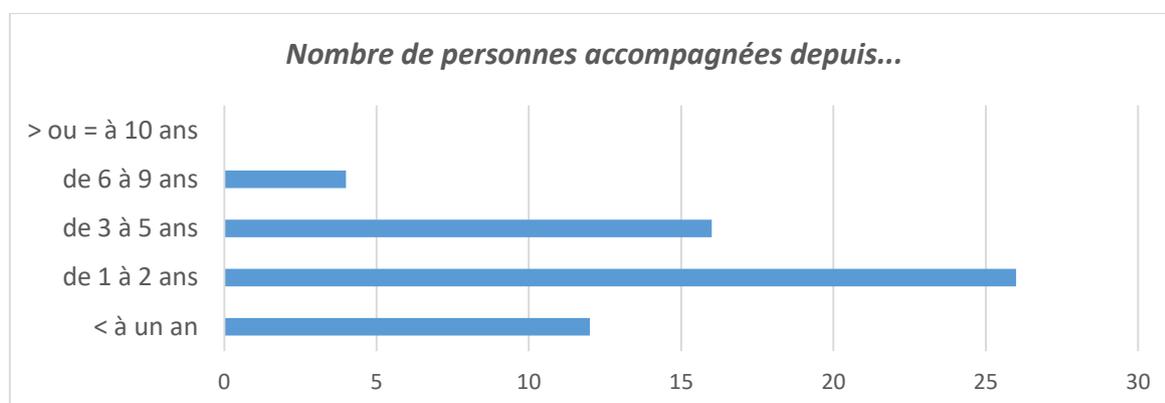
	2021	2020
Nb de personnes accompagnées <u>présentes</u> au 31/12/2021	58	76
Nb total de personnes accompagnées sur l'année 2021	92	91

1. Les personnes accompagnées en 2021

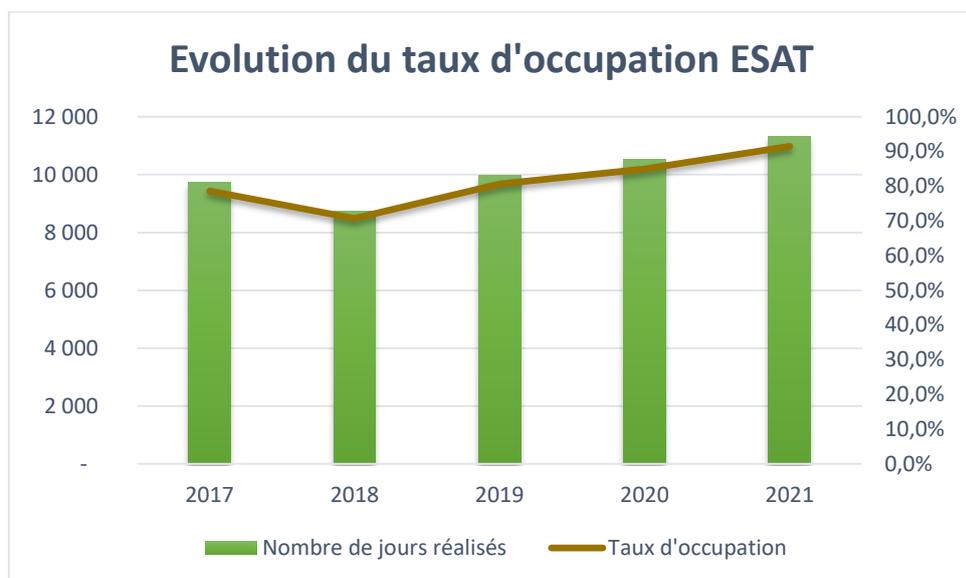
Avec 16 nouveaux travailleurs, et 14 sorties de l'ESAT en 2021, 92 personnes ont été accompagnées au cours de l'année, et 58 travailleurs étaient présents au 31 décembre 2021.

	2020	2021	Evolution en %
Nb total de personnes accompagnées sur l'année	91	92	1,1%
Nb de personnes accompagnées au 31/12	76	58	-23,7%
Nb de personnes entrées	15	16	6,7%
Nb de personnes sorties	15	14	-6,7%
Taux d'occupation	85,0%	91,5%	6,5%
Nombre de jours réalisés	10 520	11 329	7,7%

La durée moyenne d'accompagnement par l'ESAT correspond à 22.8 mois, soit un peu moins de 2 ans.



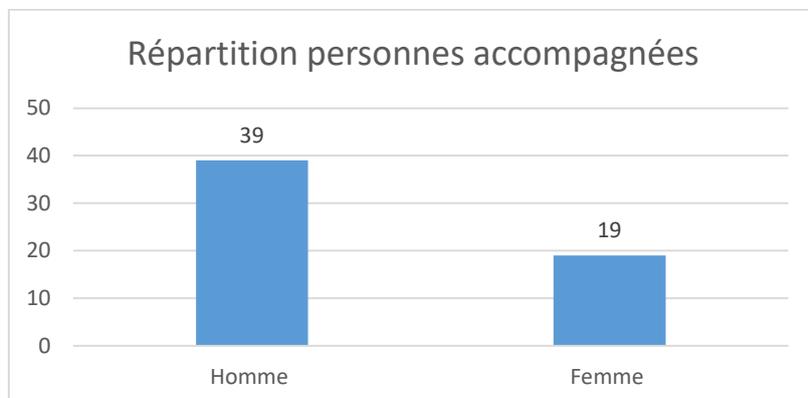
Représentation en taux d'activité et nb de jours d'activités sur l'année



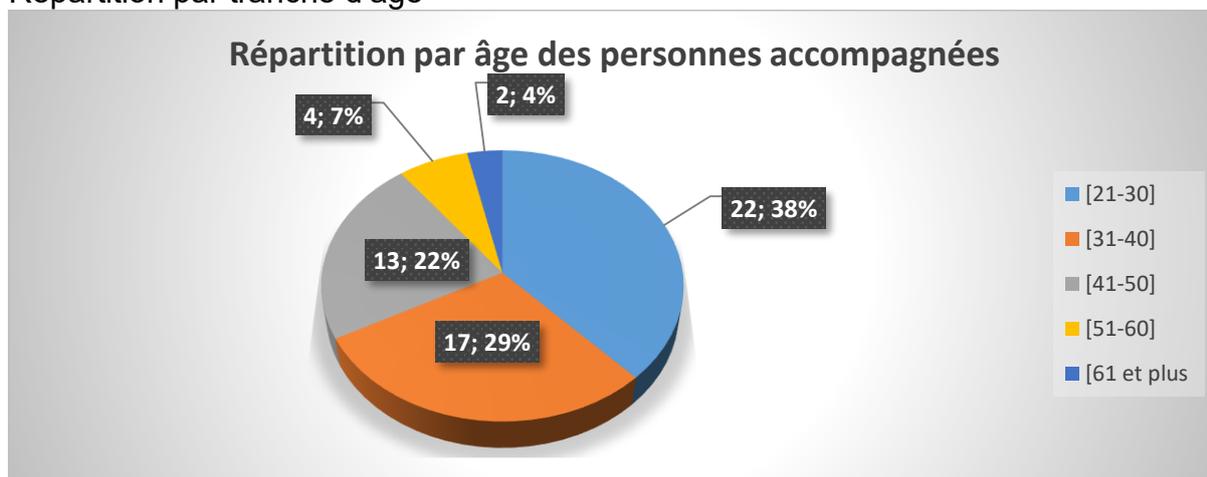
Typologie du public

Au 31/12/21, les travailleurs de l'EAST étaient à près des 2/3 des hommes et 1/3 des femmes :

- 19 femmes, soit 32,7%
- 39 hommes, soit 67,3%



Répartition par tranche d'âge



Profil du public

a. Types de pathologie des personnes accueillies

Le public accueilli au sein de l'ESAT est divers. Nous accompagnons des personnes présentant principalement des psychoses de l'âge adulte, comme les schizophrénies ; mais aussi, dans quelques cas, des troubles envahissants du développement (TED), ou du spectre autistique (TSA), les personnes dites « inadaptées socialement », les troubles de la personnalité borderline (TPB) et d'autres présentant des déficiences intellectuelles avec des troubles comportementaux.

Habituellement, l'efficiences intellectuelle n'est pas incriminée dans les pathologies psychiques, même si des troubles cognitifs sont fréquemment présents. Un certain nombre de symptômes ont aussi une incidence sur le travail : concentration, altération du jugement ou de la perception de la réalité, phases d'apragmatisme, symptômes interprétatifs ou hallucinatoires. Une mauvaise estime de soi et une perte de confiance en leur capacités limitent leur efficacité et les empêchent d'oser se confronter à des expériences nouvelles.

Les fluctuations des troubles sont une des caractéristiques de ces affections et rendent la stabilité dans une insertion professionnelle complexe.

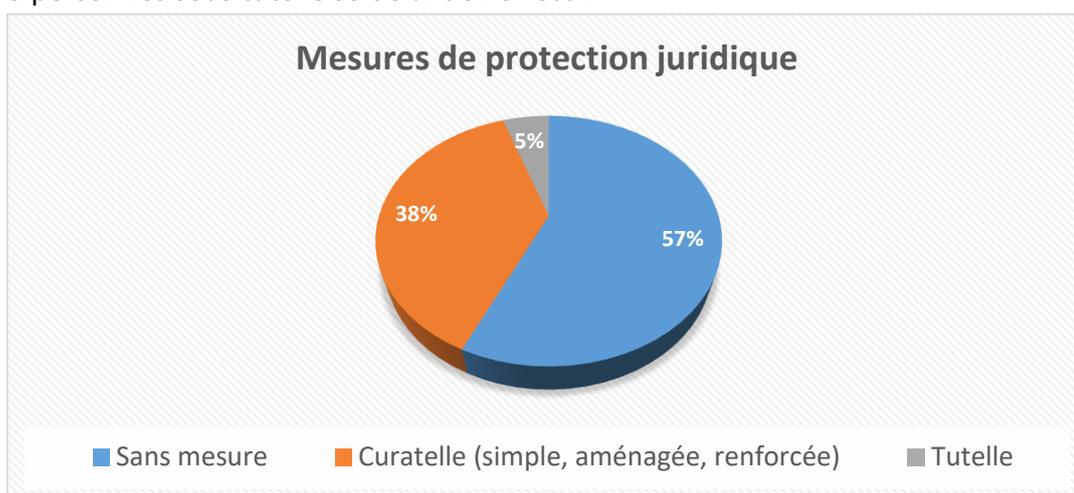
Nous constatons que les personnes accueillies se répartissent globalement en deux grandes catégories :

- les personnes qui ont perdu beaucoup de leurs compétences, mais qui conservent des possibilités et des capacités intellectuelles qui vont permettre, avec des supports, d'envisager des modalités d'insertion ; mais avec des réserves liées à la survenue de possibles rechutes. (des personnes qui au cours de la vie vont avoir des périodes IN et des périodes OUT).
- les personnes qui sont d'ores et déjà en capacité de compenser leurs symptômes résiduels de façon positive.

b. Répartition des mesures de protection

Une majorité des personnes que nous accueillons ne relèvent pas d'une mesure de protection juridique et sont responsables des actes et décisions qu'ils prennent seuls.

- 33 personnes sont sans mesures de protection soit 57% de l'effectif
- 22 personnes sont sous curatelle (principalement renforcé) soit 38 % de l'effectif
- 3 personnes sous tutelle soit 5 % de l'effectif



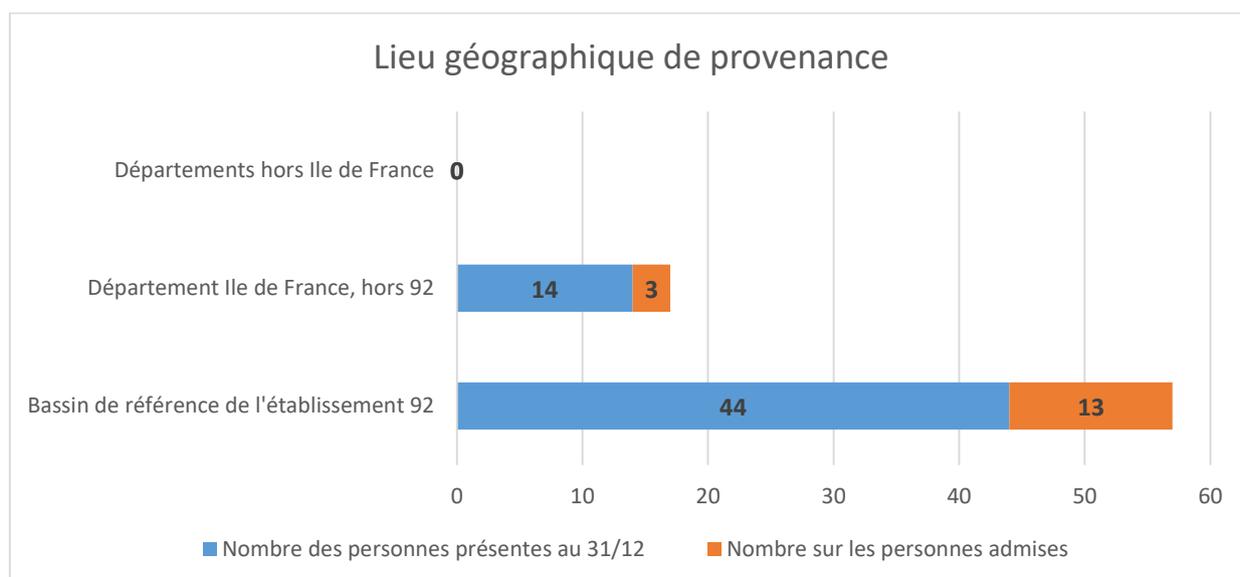
c. Niveau de qualification des personnes accueillies

Au 31/12/2021, la répartition selon le niveau de formation des personnes accueillies se présente comme suit :

- 5 travailleurs proviennent d'un institut médico-professionnel (IMPro)
- 27 travailleurs ont un niveau V – niveau CAP ou BEP
- 13 travailleurs ont un niveau de formation IV – niveau Bac ou Bac pro
- 5 travailleurs ont un niveau III – niveau Bac+2 : BTS, DUT, DEUG
- 5 non connus

d. Provenance des départements

L'ESAT accueille une majorité de personnes de notre bassin des Hauts-de-Seine, tout en s'étendant à la région d'Ile-de-France selon les demandes.



2. Les admissions

Lors de l'année 2021, le pôle insertion de l'ESAT a reçu 61 demandes d'admission, dont 49 qui ont abouti à un premier entretien. Les 61 demandes d'admission ont été reçues une réponse formalisée. A l'issue du processus d'admission, 16 admissions ont été assurées avec un contrat d'Aide et de Soutien signé.

ADMISSIONS DANS L'ANNEE		
Admissions au cours de l'année	Nombre	Taux d'admission
Demandes d'admission	61	29,09%
réponses à la demande d'admission	61	
Entrée dans le processus d'admission (formalisée par un premier RDV entraînant l'inscription dans la file active)	49	
Nb d'Admissions réalisées (signature d'un DIPEC ou contrat de séjour)	16	Taux de réponse aux demandes d'admission
Nombre d'admissions dans le cadre d'un GOS	0	100,00%

a. Refus d'admission

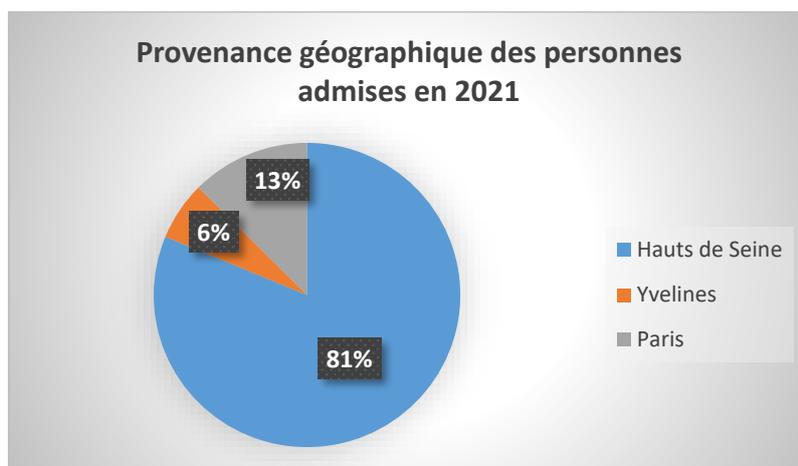
Motifs des non-admissions en 2021	Nombre	Taux de refus d'admission
Refus exprimé par la personne	22	3,28%
Pas de suites données par la personne	3	
Troubles jugés incompatibles avec la prise en charge offerte	2	
Etat de santé	0	
Non adéquation de l'orientation	0	
Non-conformité avec l'agrément	0	
Saturation du service	4	
Autres	2	

Sur les 61 demandes d'admission, 49 personnes ont été reçues en entretien, parmi lesquelles : 16 ont été admises au sein de l'ESAT, 4 ont été mises sur liste d'attente lié à la saturation du service, 27 ont refusé par elles-mêmes l'entrée à l'ESAT et 2 demandes d'admission ont été écartées par l'ESAT. Le taux de refus d'admission par l'ESAT est de 3.28% pour l'année 2021.

b. Provenance des admissions par département

Ces admissions ne viennent de personnes majoritairement résidant en Hauts-de-Seine :

- 13 admissions du 92
- 1 admission du 78
- 2 admissions du 75



c. Provenance par lieu

Les travailleurs sont venus :

- 4 personnes des services de soins psychiatriques
- 4 personnes de leurs familles
- 2 personnes d'IME
- 2 personnes d'ESAT
- 1 personne du milieu ordinaire
- 1 personne de foyer d'hébergement
- 2 personnes de service autre

d. Tranche d'âge d'admission

L'ESAT a admis des personnes majoritairement entre 25 et 35 ans, avec 4 personnes de plus de 35 ans et 1 personne de moins de 25 ans.

e. Liste d'attente

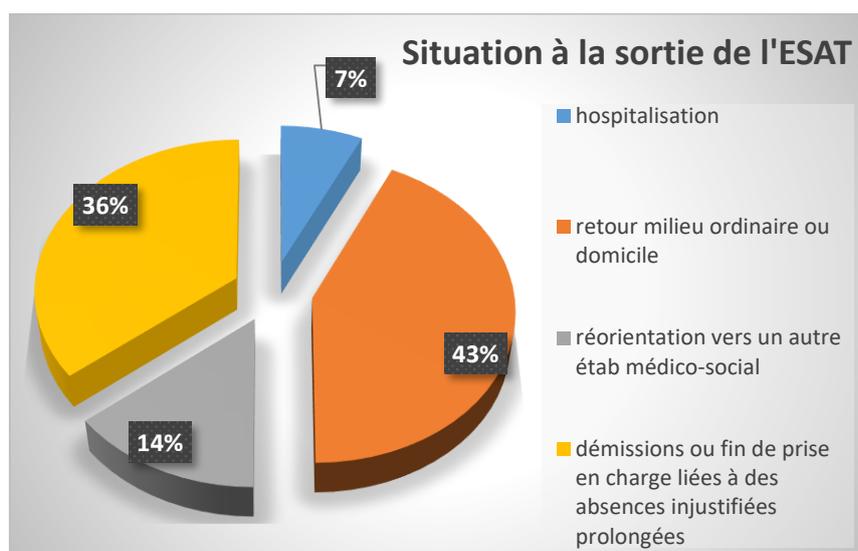
De nouveau l'ESAT n'a pas pu organiser des portes ouvertes en 2021, permettant aux partenaires et aux personnes en situation de handicap intéressées pour une admission de découvrir et visiter l'établissement. Pour l'année 2021 nous avons eu un taux d'admission de 29 %, avec durant l'année une moyenne de 55 places prises.

Fin 2021, 4 personnes étaient sur liste d'attente, dont deux personnes avec une entrée prévue dans les premiers mois de l'année 2022.

3. Les personnes sorties en 2021

Pour l'année 2021, il y a eu 14 sorties de l'établissement, 4 d'entre elles ont été admises et sont sorties la même année.

- 6 personnes ont intégré le milieu ordinaire
- 1 personne a changé d'ESAT pour une réorientation
- 1 personne vers un Foyer avec un arrêt du milieu professionnel
- 1 fin de prise en charge suite à un retour en hospitalisation psychiatrique
- 5 démissions ou fin de prise en charge actées par des absences injustifiées prolongées



4. L'activité

L'activité de l'ESAT s'articule autour de l'accompagnement dans 3 secteurs professionnels :

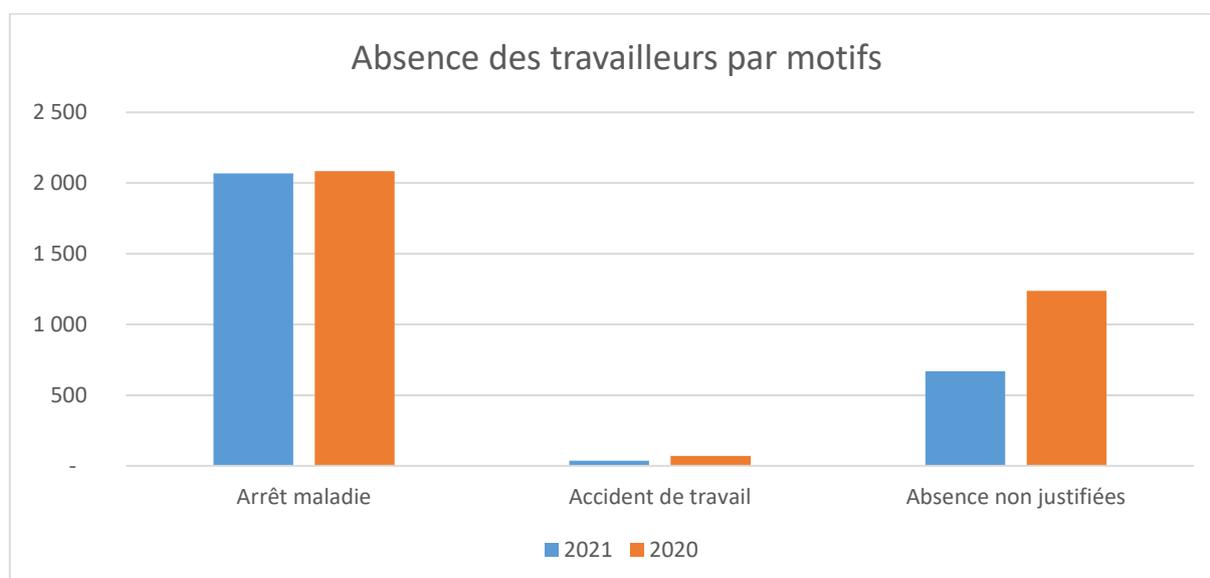
- Atelier Restauration
- Atelier Tertiaire
- Atelier Jardin Espaces verts

L'atelier Restauration a été impacté particulièrement par la crise sanitaire, les restaurants ayant été fermés une large partie de l'année 2021, il n'a pas été possible de mettre en situation de travail (stage ou contrat de mise à disposition) les travailleurs autant que les années précédentes.

L'ateliers Tertiaire a été touché de la même façon, dans une moindre mesure, par la difficulté à maintenir des contrats de mise à disposition dans les entreprises.

L'atelier Jardin espaces-verts a été moins impacté par la crise sanitaire, mais la succession de moniteurs intérimaires suite au départ du moniteur de l'atelier en février 2021, a rendu difficile le maintien des contrats avec nos prestataires et a tendu les relations clients. De ce fait, l'atelier a perdu 2 clients importants en fin d'année 2021, impactant l'activité de l'atelier dès début 2022.

Malgré ces difficultés, l'ESAT a pu renforcer la sensibilisation et accompagnement des travailleurs sur la présence à leur poste, et les motifs d'absentéisme. Ce travail a porté ses fruits et permis au taux d'occupation de progresser pour la 3^{ème} année consécutive.



5. Les modalités d'accompagnement

Types d'accompagnement

a. Accompagnement interne

L'activité réalisée en 2021 a continué à être impacté comme pour l'année 2020 par la crise sanitaire.

Afin de maintenir l'activité au mieux, les professionnels des ateliers tertiaires et jardin espaces verts ont poursuivi le travail d'accompagnement sur des demi-jauge et ont poursuivi ce qui a été mis en place lors du premier confinement en 2020 :

- Le télétravail,
- Les entretiens téléphoniques,
- Les SMS,
- Les visioconférences...

L'atelier restauration a continué son accompagnement sur place en gardant la continuité des modifications prévues par le plan sanitaire :

- Changement d'horaire
- Diminution d'interaction avec les différentes et les clients du collectif (foyer, FAM)
- Ports du masque...

b. Accompagnement externe

En relation avec nos différents clients nous avons pu pour chacun des travailleurs trouver des solutions adaptées pour maintenir les contrats de mise à disposition :

- Télétravail pour nos agents administratifs
- Maintien au poste avec renfort d'hygiène pour nos employés polyvalents de restauration
- Mi-temps entre l'ESAT et l'entreprise selon les demandes
- Maintien du contact avec les référents sur places, ainsi qu'avec les travailleurs

Pour les contrats qui n'ont pu être maintenus durant la période de confinement, les travailleurs sont revenus à l'ESAT avec une priorité sur le retour en entreprise. La majorité ont repris leurs places en CMD dès que cela a été possible.

Les thèmes d'accompagnement abordés

En tant qu'ESAT, nous abordons principalement l'accompagnement professionnel. Chaque atelier approfondit cet accompagnement avec les spécificités de chaque métier. Puis de façon générale, avec un accompagnement sur la recherche d'emploi.

En renfort de l'engagement signé par le CPOM,

- Des ateliers sont animés autour du vieillissement, ...
- Des temps duels pour accompagner les travailleurs dans le maintien ou la reprise de leur suivi médical : ce point est abordé de façon systématique lors des entretiens individuels d'accompagnement.

Les Projets professionnels personnalisés

Le Projet Professionnel Personnalisé est un outil de la loi 2002.2 intégré au sein de l'ESAT, il permet au travailleur et à l'équipe qui l'accompagne de trouver des réponses spécifiques aux attentes et aux besoins exprimés.

Lors d'une admission, un pré-PPP est écrit avec le travailleur, le moniteur et la chargée d'insertion dans le mois de l'arrivée du travailleur au sein de l'ESAT.

Tous les semestres, une réévaluation du PPP est prévue avec les mêmes personnes.

Cela permet :

- Un temps d'échange,
- Un bilan du semestre,
- Une évaluation des outils proposés

Le PPP est actuellement accompagné d'une auto-évaluation des points factuel du métier en cours d'apprentissage. L'inscription de l'association EHS dans « le Rétablissement » donne actuellement une réflexion sur le sens de cette auto-évaluation.

Malgré l'ambiance sanitaire et l'affaiblissement du pôle insertion, les entretiens pour le renouvellement des PPP ont pu avoir lieu, principalement en visioconférence lors du 1^{er} semestre 2021.

Les séjours extérieurs

La crise sanitaire n'a pu permettre depuis quelques années de mettre en place un possible séjour extérieur malgré les demandes des travailleurs.

Quelques temps de rencontre en extérieur ont pu se faire autour d'un pique-nique, d'un repas en équipe.

Les activités

Plusieurs ateliers techniques sont mis en place pour approfondir et cibler une demande ou un besoin du travailleur handicapé.

Il y a deux types d'ateliers :

- Les ateliers par secteur d'activité, qui reposent sur une formation spécifique du domaine travaillé. Ils se passent le plus souvent au sein de l'atelier tertiaire, restauration ou jardin espaces verts, en étant animé par le moniteur de l'atelier (échange en open space, recette, entretien des machines...)
- Les ateliers communs qui peuvent être animés par le service insertion, un moniteur d'atelier ou une personne extérieure. Ces ateliers sont plus globaux et concernent des besoins communs à tous (recherche d'emploi, compréhension fiche de paie, sensibilisation à l'hygiène, prévention médical, libre échange...). Ceux-ci sont aussi guidés par notre engagement avec le CPOM.

Un calendrier annuel est prévu pour les ateliers. Ils ne sont pas figés, ils sont amenés à évoluer avec les demandes et besoins des travailleurs que nous accompagnons.

Cette année plusieurs ateliers ont été annulés, ou réduits en nombre de participants afin de maintenir le maximum d'entre eux.

6. Le maintien du lien avec les familles et proches

Les travailleurs au sein de l'EST sont en situation professionnelle, les liens avec les proches ou parents sont tout à fait possibles mais peu nombreux.

Espérance hauts de seine a déployé au cours du 2^{ème} semestre 2021 des actions pour associer au mieux les proches des personnes accompagnées :

- Dans le cadre de la réécriture de son projet associatif : les familles et proches ont été invités à participer aux 5 ateliers de contribution entre octobre et novembre 2021, 1 famille de l'ESAT y a participé
- Lors des élections du CVS en 2020, aucun parent ne s'est manifesté pour être délégué.
- Un large Questionnaire-observatoire a permis aux personnes accompagnées par l'association, les salariés et les familles de faire remonter leurs analyses sur l'accompagnement proposé. 1 famille de l'ESAT a participé et répondu à cette enquête.
- Une Lettre de communication d'ehs a été mise en place en décembre 2021, elle est élaborée avec les personnes accompagnées, et diffusée par mail (lorsque nous disposons de l'adresse mail) ou par papier aux personnes accompagnées et leurs proches

IV. LA DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

Points saillants 2021

- ✓ Une démarche en cours de structuration
- ✓ Mise à jour des documentations

1. L'organisation de la démarche qualité

Avec l'appui du service Mission Qualité de Nexem, ehs a initié en 2019 la mise en place d'une démarche d'amélioration continue de la qualité. Cette démarche a été ralentie au cours de l'année 2020.

Un manuel Qualité a été élaboré en mars 2021, venant fixé les modalités de travail et le cadre de cette démarche. Un comité de pilotage est constitué d'un Administrateur de l'association, de la direction générale et les cadres de direction de l'association.

Dans la suite de l'élaboration du manuel Qualité, un Plan d'amélioration de la qualité (PACQ) est en cours d'élaboration : appuyé sur un PACQ pour l'ensemble de l'association et une déclinaison de PACQ par services et établissements. Ils intégreront toutes les dimensions de la qualité, y compris celles relatives à l'accompagnement des personnes, ainsi que les questions de ressources humaines, de procédures internes.... Ils seront finalisés au cours de l'année 2022.

En lien avec l'évolution actuelle de l'évaluation des établissements sociaux et médicaux sociaux, **espoirance hauts de seine** s'est engagée dans cette démarche d'évaluation pour en déployer sa mise en œuvre fin 2022-début 2023 et qui repose sur :

- Un comité de pilotage constitué des cadres de l'association, la direction générale et un administrateur ;
- Des indicateurs recueil des données
- Plans d'amélioration continue de la qualité pour chaque service / établissement de l'association
- Revue trimestrielle et/ou semestrielle des indicateurs
- Rapports d'activités annuels intégrant les indicateurs Qualité

2. La mise en œuvre du dispositif d'évaluation

- ✓ Modalité de suivi et déploiement : le suivi est assuré par un tableau de bord des actions
- ✓ Concernant les évaluations interne et externe, nous sommes en attente des arrêtés de programmation pour planifier la démarche et outils HAS

3. Le suivi de la surveillance et de la gestion des risques

- ✓ plan bleu / gestion de crise / Plan de reprise et de continuité d'activité → mise à jour des plans en juillet 2021
- ✓ événements indésirables dont graves → par d'EIG en 2021
- ✓ Recueil des plaintes et réclamations, des insatisfactions → 1 plainte traitée / 1 plainte reçue

4. Le suivi de la mise en œuvre des droits des usagers

Le conseil de la vie sociale :

Durant l'année 2021, 2 réunions ont eu lieu avec la participation de tous les délégués, dont la dernière rencontre s'est déroulé le 20/12/2021.

Le livret d'accueil :

Une mise à jour du livret d'accueil a eu lieu en décembre 2021. Le livret d'accueil est en libre-service à l'entrée de l'établissement, il est remis en main propre lors d'un entretien pour une admission.

La charte des droits et libertés : elle est affichée et transmise avec le dossier d'accueil d'un nouveau travailleur

Le règlement de fonctionnement :

Le règlement de fonctionnement a été revu le 25 février 2016. Il aurait dû être actualisé en 2020, mais la crise sanitaire n'a pu permettre ce projet.

Le contrat d'Aide et de Soutien :

Ce contrat est signé en double exemplaire lors de chaque admission par la direction et le travailleur. Il engage chacune des parties à suivre le code du travail pour la protection des personnes handicapées.

Le projet d'établissement :

Le projet d'établissement a été revu le 25 février 2016. Il aurait dû être actualisé en 2020, mais la crise sanitaire n'a pu permettre ce projet. Des dates de travail pour l'actualisation sont prévues sur le 1^{er} semestre 2022.

Personnalisation de l'accompagnement :

Les trames d'accompagnement ont été modifiées dans l'année 2021, avec un retrait de l'auto-évaluation assurée jusqu'alors par les moniteurs d'atelier.

5. Le plan d'amélioration continue de la qualité - PACQ

Ce qui a été fait en 2020 et 2021 au regard de la crise sanitaire

Le maintien de l'accompagnement a été assuré pendant toute la période de la crise sanitaire, le lien systématiquement maintenu avec l'ensemble des travailleurs, y compris ceux qui ne pouvaient pas venir au sein de l'ESAT, avec la mise en place d'outils de communication adaptés (groupe WhatsApp, ...)

- ⇒ le plan d'actions qualité a été alimenté au fur et à mesure des organisations successivement mises en place,
- ⇒ une sensibilisation et accompagnement à la vaccination des travailleurs a été effectuée par les moniteurs d'ateliers, des temps dédiés ont été dégagés pour faciliter l'accès à la vaccination
- ⇒ le projet d'établissement sera alimenté par l'ensemble de ces éléments et de la dynamique en cours au sein de l'ESAT, sa réécriture est programmée sur le 1^{er} semestre 2022.

La démarche Rétablissement et place de l'utilisateur

Depuis 2020, **espérance hauts de seine** est engagée dans une démarche d'orientation de ces pratiques au regard du paradigme du *Rétablissement*.

Souhaitant rendre opérant ce virage qui nécessite de réinterroger nos références institutionnelles et organisationnelles, ehs a décidé d'accompagner collectivement l'ensemble de ses équipes vers un changement de pratiques et de posture professionnelle. Aussi, un processus de formation continue est engagé, tant par l'apport de connaissances fondamentales (formation socle de 3 jours) que par une formation technique (approches et outils), en passant par un portage associatif des objectifs d'évolution, et de mesure des effets de ces changements.

Ainsi, et malgré un retard pris en raison de la crise sanitaire traversée ces 18 derniers mois, un cycle de formation a débuté en juin 2021 auprès de l'ensemble des cadres de l'association, qui a été décliné auprès de tous les professionnels, au cours du dernier trimestre 2021.

Ce processus de formation constitue le socle d'une démarche de prise de recul et de réflexion sur l'accompagnement proposé auprès des personnes en situations de souffrance psychique, notre juste place, et leur capacité à définir et se saisir de leur propre projet de vie. Ceci de sorte à en tirer une source de croissance au service de la qualité de nos accompagnements et de la satisfaction des personnes accompagnées.

L'engagement de l'équipe de l'ESAT autour du Rétablissement s'est ressenti par une participation de toute l'équipe ainsi que de 4 travailleurs à la formation des 3 jours, soit 10 personnes formées. Les travailleurs ayant participé ont pu lors de temps d'échange mis en place au sein des ateliers retransmettre leur formation auprès des autres travailleurs. Cela a permis d'ouvrir des interrogations et questionner les pratiques actuelles.

La consultation des personnes accompagnées – questionnaire-observatoire

Dans le cadre de sa démarche Qualité, ehs s'engage dans la consultation des personnes qu'elle accompagne au sein de ses services. Un questionnaire de satisfaction des personnes accompagnées a été élaboré et transmis à l'automne 2021 à l'ensemble des personnes accompagnées. Ce questionnaire touche l'ensemble des services proposés, accompagnement, vie quotidienne, souhaits des personnes ...

Dans le même temps, les aidants ou proches des personnes accompagnées ont elles aussi pu s'exprimer avec un questionnaire de satisfaction.

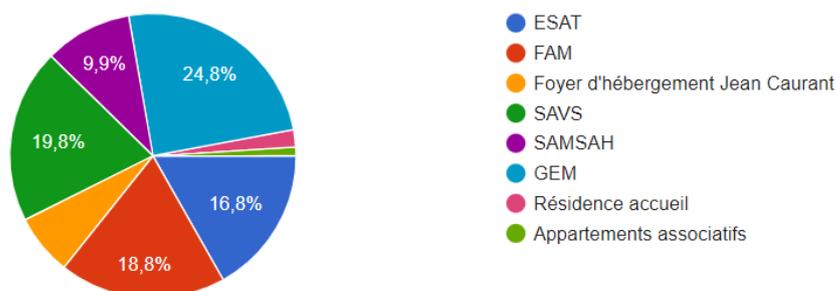
Ce questionnaire a rencontré une très forte mobilisation, près de 30% des personnes concernées y ont répondu. Les résultats et analyses seront disponibles sur le 1^{er} semestre 2022, et seront intégrées dans les réflexions sur la réécriture des projets d'établissements.

Pour l'ensemble de l'association, 101 personnes accompagnées ont répondu, **dont 17 travailleurs de l'ESAT** (soit près de 31% des travailleurs de l'ESAT se sont mobilisés pour répondre à cette enquête).

Concernant mon accompagnement spécifique

Quelle structure m'accompagne actuellement ?

101 réponses

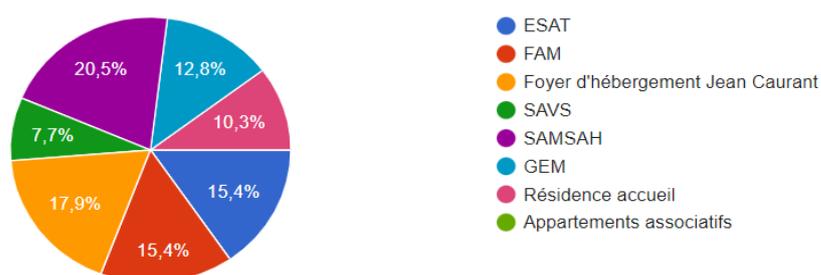


39 salariés de l'association ont répondu au questionnaire, dont **6 salariés de l'ESAT sur les 8 salariés en poste fin 2021, soit 75%**.

Concernant les spécificités de l'accompagnement

Je dépends de la structure suivante

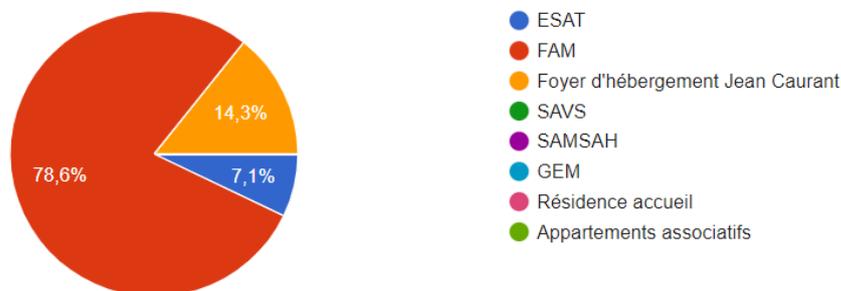
39 réponses



14 familles ont répondu au questionnaire, dont **1 famille d'un travailleur de l'ESAT**

Quelle structure accompagne mon proche actuellement ?

14 réponses

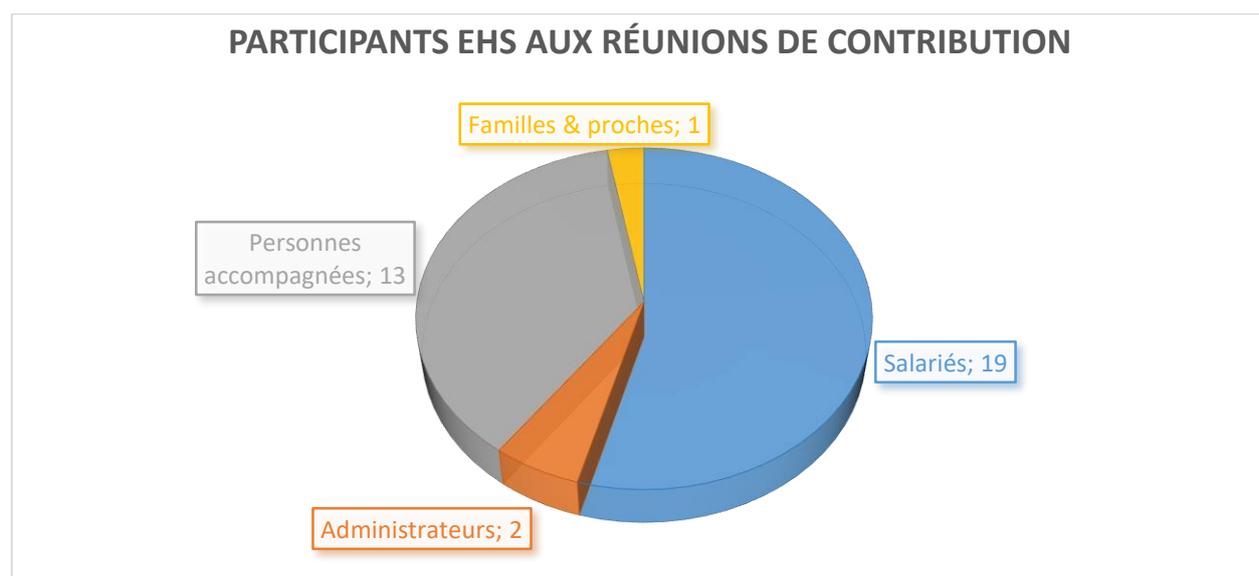


La contribution des personnes accompagnées au nouveau projet associatif d'espérance hauts de seine

Le projet associatif d'espérance hauts de seine venant à terme en 2020, la crise sanitaire n'ayant pas permis d'y travailler, la fin de l'année 2021 a été mise à profit pour sa réécriture.

A partir d'une 1^{ère} version proposée par les administrateurs de l'association, les personnes concernées ont été invitées à réagir lors de 5 ateliers de concertation qui se sont déroulés entre octobre et novembre 2021, sur la base du volontariat et mélangeant les structures de l'association. 13 personnes de l'ESAT ont ainsi participé à un atelier de contribution.

Le nouveau projet associatif intégrant les retours de ces ateliers sera soumis à l'adoption du conseil d'administration début 2022.



V. EQUIPES ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Points saillants

- ✓ Difficulté de recrutement importante sur les métiers de moniteurs d'atelier
- ✓ Renouvellement d'une partie de l'équipe

1. Le personnel

L'accompagnement de l'ESAT est assuré par une équipe pluridisciplinaire, chacun participe activement à l'accompagnement des travailleurs handicapés afin de leur permettre de réaliser leur projet professionnel :

Répartition des effectifs / fonction

Ressources humaines	Nombre total d'ETP prévus au BP	Nombre total d'ETP <u>réalisés</u> proratisés sur l'année
Directeur	0,54	0,53
Chef de service	2	1,66
Secrétaire	0,25	0,2
Psychiatre	0,5	0,33
Moniteur éducateur	5,25	4,13
Chargé d'insertion	1	0,67
Autre	0,25	0,74
Total	9,79	8,26
Total SOINS	0,5	0,33
Total MEDICO-EDUCATIF	6,5	5,54

L'année 2021 a été marquée par des difficultés accrues dans le remplacement des salariés dans l'équipe de l'ESAT.

Presque 1.5 ETP est resté non pourvu au cours de l'année.

Taux de rotation des personnels sur effectif réel

Taux de rotation du personnel	Nombre	Taux de rotation
Nb de recrutement au cours de l'année	2	31,25%
Nb de départ dans l'année	3	
Effectifs réels au 31/12 en nb de personnes	8	

Les vacances de poste

1.53 ETP sont restés vacants en 2021, liés aux difficultés de recrutement dans le secteur médico-social, soit 16% des ETP vacants. Malgré le recours aux prestataires de recrutement, les profils atypiques de moniteurs d'ateliers, nécessitant une double compétence pédagogique et technique, ont été particulièrement difficiles à pourvoir, y compris par le travail temporaire. Cette situation a été difficile pour les travailleurs, qui ont dû s'adapter à une succession de moniteurs, sans stabilité dans l'accompagnement proposé. Le début d'année 2022 semble annoncer une meilleure stabilité de l'équipe encadrante, grâce aux recrutements récents de salariés en contrat à durée indéterminée.

Nb ETP vacants	Nombre
Nb ETP vacants	1,53
dont Nb ETP vacants fonction SOINS	0,17
dont Nb ETP vacants fonction SOCIO-EDUCATIVE	0,96

Taux d'ETP vacants	16%
Taux d'ETP SOINS vacants	34%
Taux d'ETP SOCIO vacants	14,77%

Fonction gestion équipe	Nombre	taux
Nb ETP encadrant	2,19	26,51%
Nb ETP réel au 31/12	8,26	

L'absentéisme

L'absentéisme a été élevé en 2021 à l'ESAT, portant sur 443 jours d'absence, plus de 50% des jours d'absence sont liées à un arrêt long faisant suite à un accident du travail de l'une des salariées de l'atelier restauration.

taux d'absentéisme
14,69%

Le taux d'absentéisme est de 14,69%.

Sur l'ensemble des absences, plus de 53% est lié à un arrêt suite à un accident du travail, moins de 30% pour arrêt maladie.

Il est à noter que 16% des absences concernent des arrêts liés au Covid, la crise sanitaire a encore pesé en 2021 au sein de l'ESAT.

2021- Motifs d'absence	Nb jour	%
Abs A.T.	237	53%
Abs Ev. Fam.	8	2%
Abs Maladie COVID 19 -12 mois	69	16%
Abs Maladie	129	29%
TOTAL	443	100%

Concernant les difficultés de recrutement dans le secteur social et médico-social

Certains métiers du secteur médico-social sont actuellement en grande tension (infirmiers, travailleurs sociaux, CESF, assistants sociaux, aides-soignants), **espoirance hauts de seine**, comme les autres associations du secteur, éprouve des difficultés de recrutement dans ces métiers.

espoirance hauts de seine s'est orientée depuis septembre 2021 vers les établissements de formation, en vue d'accueillir des salariés en contrat d'apprentissage en alternance. De plus, l'orientation choisie par l'association pour déployer un accompagnement axé vers le Rétablissement permet de mobiliser les professionnels de l'équipe et les candidats à l'embauche autour d'un projet innovant et dynamique.

2. Formation des équipes

Le plan de formation est décliné tous les ans auprès des équipes. Il intègre la dimension de formation individuelle et la formation collective, au regard des compétences identifiées au cours des entretiens professionnels annuels.

Toute l'équipe a bénéficié de la formation Rétablissement, cette formation de 3 jours est prévue de façon annuelle, pour que les nouveaux professionnels rejoignant l'association ehs puissent être formés dans l'année de leur arrivée.

Par ailleurs, l'équipe a participé à des formations ciblées sur les besoins des travailleurs (rédaction du projet d'accompagnement, valoriser les compétences des travailleurs en situation de handicap, comment travailler avec les divers troubles psychiques ...).

Ce fort investissement dans les formations a conduit à un taux de personnel formé à l'ESAT de 162.5%, un même salarié ayant pu participer à plusieurs formations sur l'année.

Formations continues des personnels			
Fonction occupée	Intitulé de la formation	Nombre de participants	Organismes de formation
Moniteur atelier 2ème Classe	Rédaction du projet d'accompagnement	2	IRTS MONTROUGE
Moniteur atelier 2ème Classe	Comment travailler, communiquer avec les divers troubles psychiques	2	IRTS MONTROUGE
Moniteur atelier 2ème Classe	Tutorat : prise de fonction d'un nouveau salarié	1	IRTS MONTROUGE
chargé insertion	Tutorat : prise de fonction d'un nouveau salarié	1	IRTS MONTROUGE

Moniteurs atelier 2ème Classe	Valoriser les compétences des travailleurs en situation de handicap	4	IRTS MONTROUGE
chargé insertion	Valoriser les compétences des travailleurs en situation de handicap	1	IRTS MONTROUGE
ASI FONCTION DE COMMIS DE CUISINE	Valoriser les compétences des travailleurs en situation de handicap	1	IRTS MONTROUGE
chef de service Restauration	Logiciel restauration	1	EASILYS
Total		13	

Taux de personnel formé ESAT

162,50%

En complément des formations proprement dites, l'équipe a accès à des temps mensuels d'analyse de pratiques professionnelles.

Intervenants extérieurs (ex : analyse de pratiques, libéraux conventionnés)	
Types d'intervenants	Nombre d'heures par an
Analyse de pratique	30 h
Formation extincteur	1 ^{er} trimestre 2022
Formation tutorat	14 h
Formation rétablissement	21 h

Les axes prioritaires du plan de formation 2022-2023 et 2024 sont aussi portés sur les formations aux approches et connaissances favorisant la posture Rétablissement, et les outils de réhabilitation psycho-sociale, notamment :

- Communication non violente,
- Directives anticipées incitatives en psychiatrie,
- Initiation du développement du pouvoir d'agir,
- Droits des usagers en psychiatrie,
- Entretien motivationnel
- Programme de Renforcement de l'Autonomie et des Capacités Sociales (PRACS).

En complément, une formation sur les personnes souffrant de trouble du spectre autistique (TSA) sera prévue pour 2022 pour les salariés de l'équipe intéressés à diversifier leurs techniques d'accompagnement au regard de ce public déjà parfois accompagné.

Par ailleurs, l'équipe bénéficie de groupes d'Analyses des pratiques professionnelles mensuelles. Afin d'être en concordance avec l'approche Rétablissement, ces groupes d'analyses des pratiques seront animés dès janvier 2022 par un intervenant extérieur formé à cette approche.

VI. MODALITES DE TRAVAIL EN PARTENARIAT

Points saillants

- ✓ Mise en attente des rencontres avec les partenaires en raison de la crise sanitaire
- ✓ Maintien des partenariats existants

VII. PERSPECTIVES 2022

Les principales perspectives 2022 repose au niveau de l'association :

- Validation du projet associatif d'espoirance hauts de seine, et déploiement de son plan stratégique ;
- Structuration du plan d'amélioration continue de la qualité
- Structuration des systèmes d'informations

Au niveau de l'ESAT :

- Mise en œuvre d'un accompagnement fondé sur les principes du Rétablissement
- Actualisation du projet d'établissement prenant en compte des résultats du questionnaire-observatoire
- Mise en place de tarifs structurés sur la partie commerciale
- Stabilisation de l'équipe encadrante
- Mobilisation temporaire de l'équipe de l'atelier Jardin-espaces-verts sur l'entretien de véhicules, le temps de retrouver un niveau d'activité et de commandes satisfaisant sur cet atelier

VIII. RESULTATS FINANCIERS 2021

Points saillants

- ✓ Un résultat équilibré pour l'ESAT Social mais un déficit prononcé sur l'ESAT commercial
- ✓ Un impact direct des difficultés de recrutement sur l'exploitation commerciale
- ✓ Un impact notable de l'augmentation des prix alimentaires sur l'exploitation de l'atelier restauration et de la mise en œuvre de la Loi Egalim

L'ESAT repose sur 2 budgets d'exploitation, un budget social dont le financement est assuré par l'agence régionale de santé, et un budget commercial reposant sur la vente et chiffre d'affaires des prestations réalisées par les ateliers.

En 2021, la partie sociale affiche un résultat équilibré (+ 287€), alors que la partie commerciale affiche un déficit conjoncturel (- 60 178 €).

L'année 2021 présente un taux d'occupation de 91.55%.

ESAT Social

1. Les charges de personnel

Les charges du groupe 2 présentent un dépassement de 12 780€.

Les dépenses de personnel sont compensées pour partie par des remboursements d'indemnités journalières de la CPAM pour 4 200€ (inscrites en groupe 2 des produits).

La prime PEPA représente 6 900€.

Le poste de moniteur espace verts vacant depuis 02/2021 a été remplacé par de l'intérim pour un montant total de 66 657 €.

Vacances de poste :

Le poste de psychiatre est vacant depuis septembre, le poste de chargé d'insertion est resté vacant pendant 4 mois.

Le poste de chef de service insertion est vacant depuis novembre (pourvu en mars 2022)

La dépense des frais de formation de 12 000€ est compensée par une reprise de fonds dédiés de 10 100€ (produits groupe 3) : cela concerne l'accompagnement sur la qualité, les formations sur le nouveau logiciel de gestion de planning.

2. Autres charges d'exploitation

Les charges du groupe 1 sont inférieures au budget prévisionnel de 9 818€ principalement dû à l'économie sur le poste alimentation à l'extérieur (- 8 788€) liée directement à la baisse des contrats de mise à disposition en entreprises identifiée en 2021 en raison du contexte sanitaire.

Les dépenses du groupe 3 sont quant à elles supérieures de 4 829€ par rapport au budget prévisionnel et s'expliquent par des dépassements concernant :

- Les assurances (enveloppe sous-dotée) : 5 046 €
- L'entretien des véhicules et équipements : 2 015 €
- La dotation aux amortissements : 1 845 € liés à des travaux obligatoires non anticipés

3. Produits de la tarification

Les produits sont marqués par :

- Hausse des produits de la tarification de 4 562 € correspondant à :
 - o CNR autotest pour 692€
 - o Mesure nouvelle pérenne lois SEGUR : 3 869 €
- Un dépassement de 4 210€ correspondant aux remboursements d'indemnités journalières de la CPAM
- Un produit de 10 100€ suite à la reprise de fonds dédiés pour la formation

Le budget accordé sur 2021 prévoyait un déficit 3 658 €. Le résultat comptable 2021 présente un excédent de 287€. Nous proposons d'affecter le résultat en report à nouveau.

ESAT COMMERCIAL

Le résultat comptable 2021 présente un déficit conjoncturel de 60 178 € s'expliquant à la fois par les difficultés de recrutement, le recours à l'intérim pour maintenir l'activité de production et l'augmentation des produits alimentaires dans l'atelier restauration.

1. Les charges de personnel

Les charges du groupe II dépassent le budget prévisionnel de 91 025 €. Ce poste a été largement impacté par les difficultés de recrutement :

- le poste de commis de cuisine n'a pas été pourvu tout au long de l'année mais la continuité dans la production des repas pour le Foyer et le FAM nécessit le recours à des intérimaires (frais d'intérim à hauteur de 75 254€),
- par ailleurs, la tension dans les métiers de la restauration et espaces verts nous a conduit à solliciter des agences de recrutement (16 996 € de frais de recrutement du personnel).

2. *Autres charges d'exploitation*

Concernant les achats, on constate une augmentation par rapport au réel 2020 liée aux achats de denrées alimentaires (+ 35 062 €) s'expliquant à la fois par la hausse des prix des produits alimentaires constatée sur le 2^{ème} semestre 2022 et l'anticipation de la mise en œuvre de la loi Egalim (qui prévoit de favoriser les produits frais, bio et circuits courts, plus coûteux). Ce surcoût a été partiellement compensé par la baisse des comptes d'achat de fournitures (- 28 844 €)

Les charges du groupe III dépassent le budget prévisionnel de 9 807 € lié par :

- La mise en place de la location d'un nouveau logiciel de restauration
- Une augmentation des dotations aux amortissements (+ 22 220 €) en raison des travaux de la restructuration de la cuisine, faisant suite aux préconisations d'un contrôle des services vétérinaires (direction de la protection des populations) et la sous-évaluation du montant total des travaux.

3. *Chiffre d'affaire*

Le chiffre d'affaire 2021 est stable par rapport à celui de 2020 avec de fortes variations selon le type de prestations :

- Ventes des productions directes (repas ou prestations réalisées par l'atelier directement) : + 39 000 € de prestations internes réalisées et vendues par les ateliers tous confondus en 2021 par rapport à 2020
- Produits des contrats de mise à disposition de travailleurs : - 26 000 € entre 2021 et 2020, et même - 112 000 € entre 2021 et 2019. Cette baisse est un effet direct du contexte sanitaire, les entreprises étant largement fermées ou en travail à distance, il y a eu une baisse très importante de sollicitation de leur part pour des travailleurs de l'ESAT en contrat de mise à disposition.